

Rencontres des 27 et 30 septembre 2016

Prévention des TMS – services espaces verts

Synthèse des interventions

Présentation des intervenants

- M. BELLEBON, responsable des services techniques – Mairie de Saint Quay Portrieux
- M. LE FUSTEC, conseiller municipal – Mairie de Plouaret
- M. ROUSSEL, responsable des services techniques – Mairie de Plouaret
- Mme PRIGENT, responsable du service espaces verts – Lannion Trégor Communauté
- Mme GICQUEL, service environnement – Lannion Trégor Communauté

Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)

Les troubles Musculo Squelettiques sont des affections des tissus qui touchent les muscles, les nerfs, les tendons et les ligaments. Ils concernent les articulations : des épaules, des bras, des mains, du dos, des coudes, des genoux, de la nuque.

Ces affections se traduisent par des douleurs lors des mouvements ou au toucher, par des gonflements, de la chaleur, de la rougeur, des engourdissements ou encore une baisse d'amplitude des mouvements.

Exemples d'affections des membres supérieurs



Syndrome du canal carpien



Epitrochléite



Epicondylite



Syndrome de la coiffe des rotateurs

La prévention des TMS

Les facteurs de risques sont d'ordres biomécaniques (liés aux mouvements du corps), organisationnels, environnementaux (milieu de travail), psychosociaux et individuels.

Il est possible d'agir selon plusieurs axes de prévention :

- **Organisation du travail:** alterner les tâches, pratiquer la taille raisonnée, agir sur la conception des massifs et des espaces, diminuer le nombre de haies, leur hauteur...
- **Technique:** mécanisation, outillage adéquat et performant, moins de bruit, moins de vibrations, moins d'efforts, matériel plus léger
- **Formation:** formation à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) inscrite dans le cadre d'une démarche générale de prévention des TMS.
- **Humain:** s'échauffer, s'étirer, monter dans l'activité progressivement, s'hydrater.

Agir sur les plans techniques et organisationnels : conception des espaces

La conception des espaces verts

- Retour d'expérience le 30/09/16 à Plouaret de Mmes GICQUEL et PRIGENT de Lannion Trégor Communauté ainsi que MM. LE FUSTEC et ROUSSEL de la Mairie de Plouaret

Enjeux

- **Environnemental:** préserver la biodiversité
- **Réglementaire:** zéro phyto au 1^{er} janvier 2017 + obligations de l'employeur
- **Economique:** rationaliser les moyens financiers, matériels et humains
- **Humain:** préserver la santé des agents et des usagers

Exemples de solutions :

➤ Gestion différenciée

- Fauche différenciée, fauche tardive
- Création de jachères fleuries
- Intérêts: diminution de la fréquence d'entretien et prise en compte des cycles biologiques dans le calendrier des interventions



➤ **Paillage des massifs**

- Intérêts: diminution de la repousse des adventices et limitation de l'arrosage

➤ **Choix de végétaux adaptés au sol, au climat, aux besoins en eau**

- Intérêts: augmentation de la durée de vie des végétaux, meilleure résistance parasitaire, limitation de l'arrosage et des amendements

➤ **Réaménager pour simplifier l'entretien**

- **Massifs** : choix de végétaux adaptés au sol, au climat, au besoin en eau
- **Trottoirs** : suppression des bordures, engazonnage, protection des pieds d'arbres par des plantes couvre-sol
- **Pieds de murs** : fleurissement
- **Cimetières** : allées enherbées ou sablées, pas japonais, plantation de sédums entre les concessions
- **Bordures de routes** : suppression totale ou partielle des bordures, utilisation de massifs pour l'infiltration des eaux pluviales
- **Autres solutions** : plantation de sédums en pied de clôture, joints enherbés

Quelques exemples sur sites :

Conception de massifs



Trottoirs sans bordure



Trottoirs enherbés, plantes couvre-sol



Pieds de murs fleuris



Cimetière engazonné



Massifs pour infiltration des eaux pluviales



Plantation de sédums en pied de clôture



Agir sur le plan technique : choix du matériel

Les atouts du matériel électrique

- Retour d'expérience de M. BELLEBON, responsable des services techniques de la Ville de ST QUAY PORTRIEUX-27/09/16 au CDG

La performance a évolué:

- Puissance de coupe similaire aux appareils thermiques;
- Autonomie accrue des batteries (*ex: 9h pour un sécateur, 6 à 7h pour un taille-haie*).

L'intérêt économique en quelques chiffres:

- Coût d'une batterie entre 500 et 1700€ selon sa taille
- Coût d'un appareil entre 700 et 900€ (*souffleur, binette, tronçonneuse, sécateur*)
- Durée de vie d'une batterie: environ 8 ans (1000 cycles complets; amortissement en 130 jours environ)
- Coût du carburant à déduire
- Pour rappel, en moyenne: coût direct d'un TMS: 20000€ pour 200 jours d'arrêt
coût indirect: 2 à 3* coût direct.

La préservation de la santé:

- Réduction du bruit (*les protections auditives restant nécessaires*);
- Réduction du poids;
- Manipulation aisée;
- Réduction/répartition différente des vibrations;
- Suppression de la manipulation et des émissions de carburant.

A prévoir:

- Entretien annuel par une société spécialisée;
- Stockage des batteries dans un local au sec et à température ambiante;
- Tester le matériel sur une semaine voire 2 semaines de travaux avant l'achat.

Exemples de matériels :



Autres matériels :

Matériel pour terrains sablés



Matériel pour surfaces imperméables



Agir pour la prévention des TMS : actions-clés

- Mettre en place une démarche globale considérant non seulement les aspects techniques mais également l'organisation du travail.
- Anticiper l'entretien des espaces verts dès la phase études: exiger un plan de gestion dès la remise du dossier de consultation des entreprises.
- Mettre en place une communication adaptée tout au long de la démarche auprès des usagers.
- Consulter les agents lors de la définition des projets et pour le choix de matériel.

Pour plus d'informations :
prevention@cdg22.fr
0296586396